

Publié le 17 septembre 2021

Sequano, un fonds aux effets multiformes

Dents creuses, anciennes carrières, espaces industriels délaissés... La Seine-Saint-Denis ne manque pas de friches auxquelles le fonds dédié dans le cadre de France Relance redonne aujourd'hui un rôle, sous la houlette de la Sem Sequano habile à transformer ces terrains vagues en projets bien définis.



« Un indéniable coup de fouet ! » Interpellé sur les effets du fonds national pour le recyclage foncier, le secrétaire général adjoint de la Sem d'aménagement Sequano (Sem d'aménagement, de construction et de conseil), Patrick Balavoine, ne bride pas son enthousiasme : « Si la reconquête des friches constitue un enjeu urbain majeur, tant pour revitaliser ces sites que pour freiner l'artificialisation des sols, l'opération reste souvent complexe et onéreuse. Aussi ce fonds dédié constitue-t-il un véritable accélérateur. » Alors que la Seine-Saint-Denis recense d'importantes réserves de ce type, la Sem n'a donc pas hésité à présenter ses dossiers en nombre et compte quatre opérations parmi les 46 projets élus en juillet aux financements de l'État et de la Région Île-de-France.

Plus de trois hectares de friches qui s'affichent

Avec près de 5 millions d'euros, **l'enveloppe totale ainsi abondée s'avère substantielle**, d'autant que ces chantiers (3,4 hectares) s'inscrivent aussi dans des dispositifs de type Action cœur de ville ou Opération de revitalisation du territoire. Tous, bien sûr, répondent aux impératifs de relance nationale en priorisant les besoins régionaux en matière de logement : « En effet, que ce soit la friche ferroviaire de Noisy génératrice de nouveaux immeubles et espaces publics (financée à hauteur de 975 000 euros), la requalification d'un îlot d'habitat dégradé à Montfermeil (580 000 euros) ou la reconversion de l'ancien site industriel Sanofi de Romainville (1,30 M€), **chacun de ces chantiers concourt au développement d'une nouvelle vie sociale de proximité autant qu'au renforcement de l'économie locale** », soutient Patrick Balavoine. Sur la ZAC Montjoie de Saint-Denis, la dépollution d'un ancien site ICPE2 (2,10 M€ de subventions, pour un projet de 45 M€ conduit dans le cadre d'une opération globale de 162 M€) est particulièrement emblématique de ces objectifs, contribuant à réinsuffler la mixité au sein d'un quartier historiquement dédié à l'économique.

Présent au deuxième tour

Alors que l'appel à projets connaît une deuxième édition, **Sequano peaufine donc ses nouvelles candidatures** : à Bondy, Aulnay-sous-Bois et Romainville entre autres, cinq ou six actions pourraient, elles aussi, bénéficier des quelque 45 M€ alloués à la nouvelle tranche. De quoi faire encore, d'espaces en marges, des marges de manœuvre fertiles à l'élévation de nouveaux quartiers.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1